

# Les auteurs du Pacte d'excellence ont rendu leur devoir

- ▶ Après des mois de travail, le Pacte d'excellence est enfin au net.
- ▶ Il doit à présent recevoir l'aval de toutes les parties concernées.
- ▶ Le vaste chantier s'étalera ensuite sur 15 ans.
- ▶ Il débutera en maternelle.

Après des mois de labeur, et un sprint intense ces mercredi et jeudi, les auteurs du Pacte d'excellence (syndicats, pouvoirs organisateurs, parents) ont bouclé leurs travaux. Ils ont mis au net leur avis définitif sur les réformes à mener dans l'enseignement. Une conférence de presse

sera organisée ce vendredi.

On dit bien : les réformes. Destinées à rendre l'école plus juste, plus performante, plus heureuse, le Pacte développe une sacrée quantité de mesures.

Et maintenant ? Tout est fini ? Au contraire, tout commence. Dans un premier temps, les auteurs (ils sont une vingtaine, lire par ailleurs) vont retourner devant leurs instances – selon les cas : leurs affiliés, leur conseil d'administration, etc. Le Pacte doit avoir l'aval des troupes. Et la consultation va durer car le projet est dense (l'avis du Groupe central s'étale sur 200 pages). On sera en janvier 2017, sans doute, quand l'on connaîtra le verdict de la base, des bases.

En cas de feu vert, le texte sera remis au gouvernement de la Communauté française. Il devra le traduire en décrets, arrêtés et circulaires. Les dizaines de mesures vont devoir être agencées dans le temps,

étant dit que tout ne sera pas entrepris d'un coup. Impossible. Le labeur législatif est énorme. L'argent manque. Et précipiter les réformes, en les accumulant, ferait suffoquer l'école. « *Ce serait indigeste et irréalisable* », a prévenu jeudi Rudy Demotte (PS), le ministre-président de la Communauté.

**La réforme commencera en maternelle et progressera, d'année en année, avec la cohorte de départ**

Non : les auteurs du Pacte parlent eux-mêmes d'un chantier de 15 ans. Au politique, donc, de phaser tout cela, étant dit que les rédacteurs du Pacte ont posé des « préalables » – soit une série de mesures à prendre le plus vite possible parce qu'elles conditionnent la réussite des autres. Comme préalables, on citera un meilleur encadrement en maternelle ou un soutien plus appuyé au directeur du primaire.

Des réformes mettront du temps

à s'installer, aussi. On songe à l'instauration de ce tronc commun allant de la maternelle à la 3<sup>e</sup> secondaire (incluse) et proposant une formation « multidisciplinaire et polytechnique » (lire par ailleurs). Le chantier devrait commencer dès 2019 ou 2020 mais il ne s'imposera pas, d'un coup, à l'ensemble des années concernées par le tronc commun. La réforme s'insinuera d'abord en maternelle et progressera, d'année en année, avec la cohorte de départ. Bref : du long terme.

Si des partenaires rejettent le texte du Groupe central, le gouvernement pourra s'estimer plus libre dans son exécution. Il ne le mettra pas au frigo, bien sûr – il en est le commanditaire ! En tout état de cause, un feu vert unanime des troupes « liera » solidement le politique aux propositions que lui formule – excusez du peu... – l'ensemble du monde scolaire. ■

PIERRE BOUILLON

## LE COUT

### 250 millions

On s'était effrayé, il y a quelques mois, des estimations fournies par le réseau catholique sur le coût du Pacte. Plus d'un milliard, estimait le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec). On en est loin. Les auteurs parlent de la nécessité d'in-

vestir 250 millions pour réaliser l'ensemble des réformes suggérées.

En régime de croisière, le Pacte ne coûterait plus que 50 millions. Le solde de 200 millions étant produit par des « réorientations » au sein du budget scolaire. Notons que des réformes produiront des économies.

Le passage du technique/professionnel de 4 à 3 ans rapportera des sous car cette filière est plus coûteuse qu'une année secondaire ordinaire. Notons que les auteurs du Pacte estiment que le budget scolaire est « globalement suffisant ».

E.B.

## maternelle Jusqu'à 1.100 instits de plus

On ne réforme pas un enseignement sans une action décisive autour de ses bases. Le Pacte ne s'y trompe pas : dès les premières pages des documents que nous avons pu consulter, l'investissement dans l'enseignement en maternelle saute aux yeux. Aux oubliettes, « l'école gardienne d'antan », la finalité est désormais d'instituer « une école maternelle de qualité pour tous ».

Le constat est simple : si la Fédération Wallonie-Bruxelles investit beaucoup dans son enseignement – il est un des mieux financés et des mieux encadrés au monde –, force est de constater qu'elle investit moins dans cet enseignement que la moyenne des pays développés, et beaucoup moins que les pays voisins.

### Commencer par le plus jeune âge

C'est pourquoi les auteurs du Pacte défendent « une stratégie intégrée de l'investissement dans la qualité de l'enseignement en maternelle qui repose sur trois axes ». Un, on va élaborer un véritable référentiel « en cohérence avec les orientations adoptées concernant le tronc commun redéfini et renforcé ». On sait en effet qu'il est question par ailleurs de réaliser ce tronc commun susceptible de donner à tous une base élevée de « savoirs diversifiés », pour y parvenir on va donc commencer dès le plus jeune âge (lire en page 4).

Deux, le Pacte veut renforcer la qualité de l'accueil et de l'enseignement en maternelle en misant sur « le développement

d'un cadre structuré des relations familles-écoles et sur le soutien à la réussite à travers une meilleure détection précoce des difficultés d'apprentissage ». En misant aussi sur « des mesures favorisant la fréquentation régulière de l'école maternelle ». Pas question en effet de rêver à un tronc commun – intégrant les apprentissages de base du langage, des codes de l'école et de la socialisation – sans s'assurer d'une présence régulière des élèves. A défaut de pouvoir rendre obligatoire la fréquentation de cet enseignement – ce qui supposerait une modification de la Constitution –, on va donc prendre des dispositions pour responsabiliser les parents face à l'importance de fréquenter cet enseignement. Le gou-

vernement sera très vraisemblablement amené à travailler sur des textes qui rendraient obligatoire la fréquentation d'un minimum de demi-journées en maternelle pour valider une inscription en première primaire.

Trois. Le gouvernement ne pourra pas faire du maternel une priorité politique sans un investissement conséquent dans l'encadrement. Les acteurs du Pacte préconisent donc de mobiliser des ressources supplémentaires pour permettre un meilleur encadrement des enfants : 50 millions d'euros pour engager, progressivement, quelque 1.100 membres du personnel supplémentaires. ■

ERIC BURGRAFF

# rythmes scolaires

## Rien de décidé !

On en parle depuis le début des années nonante. Mais, décidément, le dossier est épineux.

On parle des rythmes scolaires, bien sûr. Fondés sur le calendrier des... travaux agricoles (la ferme avait régulièrement besoin de tous les bras disponibles, notamment pour les moissons en juillet-août), ces rythmes sont inadaptés à l'enfant.

Depuis 1991, on rêve de les aménager, dans ses trois dimensions – l'agencement de la journée, de la semaine et de l'année. En vain.

Le fait est que si le tempo scolaire n'est pas adapté aux enfants, la société, elle, s'est adaptée à lui. Et toute réforme du calendrier est susceptible de changer nos habitudes. Bilan ? Le

Pacte demande que les rythmes fassent l'objet d'une étude complémentaire.

En tout état de cause, l'avis définitif du Groupe central gomme une idée émise dans son premier avis. L'idée d'allonger la journée scolaire (jusqu'à 17 heures, 17 h 30) aux fins que les devoirs se fassent non à la maison (source d'inégalité), mais dans le cadre scolaire.

### Du personnel !

On rappellera que cette idée, révélée dans ces pages au printemps, avait été accueillie avec fraîcheur. Aussi elle suppose un coût. Pas question que les enseignants prolongent leurs journées pour encadrer les élèves pendant les devoirs. Donc il faut du personnel.

S'agissant du calendrier de la

semaine, pas un mot non plus.

S'agissant du calendrier de l'année, là, on préconise, comme déjà dit dans le premier avis du Groupe central, d'allonger les congés de Toussaint et Carnaval. Ils passeront à deux semaines (délai jugé plus réparateur qu'une semaine).

De la sorte, et vu que Noël et Pâques sont déjà des congés de 15 jours, on organise une alternance plus équilibrée dans la vie scolaire – alternance de sept semaines de cours, de deux semaines de congé.

### Raccourcir l'été

Réaliser cette opération sans raccourcir l'été (comme l'émettait le premier avis des auteurs du pacte) reviendrait à diminuer le nombre de jours d'école (fixé aujourd'hui à 182/an). Ce que l'on

ne veut pas, finalement. On propose donc de prélever des jours en juillet et août. Comment ?

Exemple : si le 30 juin de l'année X tombe un mercredi, l'école resterait active jusqu'au vendredi qui suit ; si le 1<sup>er</sup> septembre de l'année Y tombe un jeudi, l'école commencerait le lundi qui précède.

Autre moyen de compenser : réduire ces « jours blancs » qui séparent les examens de la fin de l'année. ■

P.Bn

## formation Les enseignants devront revenir à l'école

On l'a déjà dit : le Pacte d'excellence, ce n'est pas une réforme mais cent, devant, ensemble, fonder une école plus équitable, plus heureuse, plus performante. Et où la réduction de l'échec ne signifiera pas une baisse de niveau. Voici quelques-unes des mesures devant mener à cet idéal.

**1 La formation des profs.** Le Pacte fera bouger tous les acteurs du système scolaire, à commencer par les enseignants. Il s'agit de « faire évoluer le métier, de le mettre en phase avec les enjeux actuels de l'école ». Faire évoluer le métier, c'est pas juste indiquer la voie la suivre. C'est former, mieux, et différemment.

On commencera par la base de la base : la formation initiale des instituteurs et professeurs. Elle sera réformée (plus longue, plus exigeante, plus qualitative) sachant qu'elle constitue « une condition sine qua non de la mise en œuvre du Pacte d'excellence ». Un vrai défi pour les écoles de pédagogie et autres pro-

grammes d'agrégation !

Puis, véritable révolution de palais en perspective, on va renforcer qualitativement et quantitativement la formation continuée des enseignants. Pour les non-initiés, disons qu'on parle ici des « journées pédagogiques » dispersées dans l'année scolaire. Cette formation continuée « obligatoire » passera de trois jours par an à quatre, cinq ou six jours par an en fonction des besoins. Les enseignants pourront également suivre des formations continuées « complémentaires ». C'est déjà le cas actuellement mais une différence de taille va s'imposer : alors que jusqu'à présent les profs sont remplacés dans

leur classe par un « intérimaire », demain ces jours complémentaires devront être pris « en dehors des périodes où l'enseignant a la charge de sa classe ». Toutefois, ces formations seront valorisées par une « prime ou un système de compensation équivalent ».

**2 Cap sur les langues.** Aujourd'hui, dans les écoles situées en Wallonie, l'apprentissage de la 2<sup>e</sup> langue (anglais, allemand, néerlandais) commence en 5<sup>e</sup> primaire. Elles s'aligneront sur le régime bruxellois (démarrage en 3<sup>e</sup> primaire). A Bruxelles, la 2<sup>e</sup> langue restera le néerlandais et uniquement le néerlandais. En Wallonie, là, il y aura le choix entre anglais, allemand et néerlandais.

**3 Redoublement.** Il n'est pas question de l'interdire mais de le rendre exceptionnel – et « dûment justifié ». Un objectif : le réduire de moitié d'ici 2030 « tout en augmentant les résultats moyens des élèves dans les savoirs de base ». On pense pouvoir réduire le redoublement grâce à l'ensemble des mesures du Pacte (renforcement de la maternelle, allongement du tronc commun, etc.). On veut aussi favoriser la remédiation et la « différenciation » (qui permet aux bons élèves de progresser de leur côté »).

**4 Décrochage.** Le Pacte engage aussi à élaborer un « plan de lutte contre le décrochage » devant réduire celui-ci à hauteur de 50 % d'ici 2030. On suggère notamment de mieux coordonner les divers intervenants susceptibles d'agir quand un élève lâche l'école (établissement, CPMS, assistants sociaux, etc.). On souhaite aussi activer les dispositifs de prévention du décrochage.

**5 Gratuité.** Le Pacte engage à une « gratuité complète » de la scolarité, gage d'équité entre les enfants. On compte y aller progressivement. On procéderait par paliers – d'abord le maternel, le primaire ensuite, le se-

condaire enfin. Et l'on avancerait par type de frais, en commençant, dit la note, par les « frais dits scolaires » (photocopies, etc.).

**6 Directeurs aidés.** D'une façon générale, les directeurs disposeront d'une autonomie accrue (ils auront plus de liberté pour le recrutement, par exemple). On veut en faire des GRH (sic...) plus impliqués, notamment dans l'évaluation des enseignants. Le pacte engage à plus de souplesse dans la manière avec laquelle le directeur gère les moyens d'encadrement qui lui sont affectés. Aussi, il pourra désormais alléger son fardeau en pouvant s'appuyer sur des « coordinateurs pédagogiques » –

soit des enseignants de l'école, reconnus pour leur expérience et/ou leur savoir-faire. Ce qui précède tous les niveaux. Pour le fondamental, où le directeur est souvent très seul, le pacte recommande de renforcer l'aide administrative au chef d'école. On propose ainsi de porter l'aide aux directeurs de un emploi par tranche de 1.000 élèves à 1 emploi par tranche de 500 élèves. Cela supposerait, calcule-t-on, le recrutement de 450 assistants administratifs. Comme dit ici, cela ne se fera pas d'un coup. La mesure sera progressive. Mais un « signal » sera envoyé dès 2007. ■

P.Bn et E.B.

## COMMENTAIRE

### PACTE D'EXCELLENCE : VAINCRE LES FORCES D'INERTIE

ERIC BURGRAFF

Une certitude à l'heure de signer l'épais syllabus synthétisant les grandes options du « Pacte pour un enseignement d'excellence » : il n'est pas question ici d'un aboutissement, il est juste question d'un commencement.

Après des décennies de réformes en tout genre pas toujours très inspirées d'ailleurs, après avoir regardé passer les trains accablants de notes « Pisa » sans guère broncher, l'école méritait assurément ce brainstorming. Il faut l'écrire : celui auquel on a assisté depuis deux ans est juste exceptionnel.

D'abord parce qu'au travers des

représentants des enseignants, des parents, de l'administration, des pouvoirs organisateurs et des secteurs économiques, il a impliqué des centaines d'acteurs du système auquel le politique a su faire confiance.

Ensuite parce que le modèle de concertation « à la belge » éculé ailleurs a, ici, trouvé un second souffle salvateur. Enfin, parce qu'il porte en lui les germes de cette révolution des mentalités dont la Belgique francophone a besoin pour regarder l'avenir en face : l'excellence plutôt que l'élitisme, le nivellement par le haut plutôt que l'égoïsme, la culture de la réussite plutôt que celle de

l'échec.

Tout n'est pas gagné pour autant. Pour faire mûrir les germes de cette révolution des idées, le Pacte aura besoin d'acteurs responsabilisés demain par la parole donnée aujourd'hui. On pense aux élèves et à leurs parents. On pense aux politiques dont on voit mal comment ils pourraient oublier au fond d'un tiroir cette épure primordiale. On pense surtout aux instituteurs, aux professeurs et aux directeurs. Souvent divisés sur leur vision de l'école, souvent irrités par des mesures imposées d'en haut, ils peuvent désormais commencer à considérer avec intérêt une ré-

forme inspirée par la base.

Pourtant, alors que le scepticisme règne encore sur les salles des profs réelles ou virtuelles, le plus dur reste à faire pour la ministre de l'Enseignement et ses successeurs : convaincre que la méthode était la bonne, que les choix posés seront à la hauteur des ambitions légitimes. En réalité, il reste pour tous à gagner une bataille essentielle : celle des volontés de changement contre les forces d'inertie.